

Conditions générales de vente Ecole de parapente des Arcs

PARTICIPATION :

La participation aux prestations nécessite une bonne santé (cas particuliers, nous contacter), un équipement adapté aux sports, un bon comportement vis à vis des autres participants et du moniteur, le respect des consignes données par le moniteur.

ENCADREMENT :

Nos moniteurs sont des professionnels diplômés d'Etat dans leurs spécialités (ou en préparation de leur diplôme d'Etat). La faisabilité de tout programme est soumise à l'appréciation de chaque moniteur en fonction des conditions météorologiques, et des aptitudes des participants.

ACCIDENT CAUSÉ PAR UN TIERS :

En cas d'accident causé par un tiers sur l'un des participants, le moniteur et l'Ecole de parapente des Arcs n'ont pas l'obligation de s'assurer de l'identité et des coordonnées du tiers. Aucune obligation de résultat ne pèse, à ce titre, sur le moniteur ou l'Ecole de Parapente.

INSCRIPTION & PAIEMENTS :

Les inscriptions aux cours s'effectuent sur réservation et après acceptation de notre part, via notre site internet, par téléphone ou auprès de l'un de nos bureaux de vente sur site.

- POUR LES VENTES EN LIGNE :

Le client suit la procédure de vente en ligne avec possibilités de corriger son panier et ses informations. Le client valide sa commande avec obligation d'achat et de paiement sécurisé. À réception du paiement intégral, l'Ecole de parapente des Arcs accuse réception de la commande par message électronique. Après vérification de la commande, l'Ecole de parapente des Arcs procède à l'envoi de la facture.

Droit de rétractation : Conformément à l'article L.221-18 du code de la consommation, le consommateur ne bénéficie pas d'un droit de rétractation lors de la réservation en ligne des prestations fournis à une date ou période déterminée.

POUR LES VENTES À DISTANCE PAR TÉLÉPHONE :

L'inscription se fait sur la prise des informations nécessaires. Elle est suivie de l'intégralité du paiement par carte bancaire, chèque bancaire, virement à réception duquel l'Ecole de parapente des Arcs procède à l'envoi de la facture.

Droit de rétractation : Conformément à l'article L.221-18 du code de la consommation, le consommateur ne bénéficie pas d'un droit de rétractation lors de la réservation par vente à distance de cours fournis à une date ou période déterminée.

POUR LES VENTES SUR PLACE :

L'inscription se fait sur la prise des informations nécessaires et validée une fois l'intégralité du paiement effectué (espèces, carte bancaire, chèque bancaire).

ANNULATION OU INTERRUPTION DU FAIT DU CLIENT / REMBOURSEMENT :

Annulation d'une réservation avant le début de la prestation :

- si le client est titulaire d'une assurance avec option annulation cette dernière prendra en charge le traitement de sa demande d'annulation

Toute modification de prestation devra parvenir à l'Ecole de parapente des Arcs au minimum 3 jours à l'avance pour les vols biplace et 15 jours pour les stages. Dans le cas contraire, le client ne pourra prétendre à aucune modification.

Interruption pendant la prestation :

- en cas d'absence d'un participant au départ du stage ou du vol, le prix de celui-ci ne sera pas remboursé ou échangé

- en cas d'accident d'un participant l'empêchant de poursuivre la prestation, celui-ci devra se référer aux conditions de son assurance annulation.

ANNULATION OU INTERRUPTION DU FAIT DE L'ECOLE DE PARAPENTE DES ARCS REMBOURSEMENT :

L'Ecole de parapente des Arcs se réserve la possibilité d'annuler ou d'interrompre les prestations notamment en cas de force majeure. Constituent un cas de force majeure : la fermeture en totalité des pistes ou des remontées mécaniques, les conditions météorologiques rendant dangereuse l'activité, toutes mesures relevant de la sécurité de l'élève et de son pilote

Dans ces cas, l'Ecole parapente des Arcs restituera la totalité de la somme versée par le client.

CONDITIONS D'ANNULATION SPÉCIFIQUES COVID-19

Donneront droit à un remboursement intégral et sans frais des prestations réservées et payées auprès de l'école de parapente. Toute décision gouvernementale, préfectorale, administrative liée aux consignes sanitaires Covid-19

- Toute décision administrative de mise en quarantaine pour les étrangers effectuant un séjour en France

- Toute décision administrative de fermeture de frontières.

PHOTOS ET VIDÉOS :

Nous utilisons sur nos réseaux sociaux des photos et des vidéos prises lors de nos cours. Veuillez nous informer au préalable par écrit, si vous ne souhaitez pas être pris en photo ou vidéo ; à défaut, votre consentement sera considéré comme acquis.

PROTECTION DE DONNÉES :

: L'Ecole de parapente des Arcs collecte des données personnelles via son site web et ses hôtesse de vente dans le but unique de répondre aux demandes d'information et de réservation, de suivi de dossier, de bonne tenue de ses bases informatiques et plannings. Toute personne dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui la concerne (art.34 de la loi « Informatique et Libertés ») - courrier à envoyer à l'adresse ci-dessous.

*Données téléphoniques : selon l'article L. 223-2 du code de la consommation, vous disposez d'un droit d'inscription gratuit sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique.

RÉCLAMATION / MÉDIATEUR :

Toute éventuelle réclamation est à adresser par écrit avec pièces justificatives à la direction de Ecole de parapente des Arcs/ Montvenix / 73700 Bourg Saint Maurice dans les meilleurs délais. Au cas où la réclamation préalable n'aurait pas pu être solutionnée, vous disposez d'un recours auprès du médiateur compétent.

PAR SA RÉSERVATION, LE CLIENT RECONNAÎT AVOIR ÉTÉ INFORMÉ ET ACCEPTER NOS CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Ecole de parapente des Arcs

Montvenix

73700 Bour Saint Maurice

Tel : 06.13.63.55.74

N° SIRET : 48331893700016